

« Je suis heureux de pouvoir contribuer à la fusion de trois communes homogènes »

Secrétaire communal de Venthône, Grégoire Jilg prendra la tête du service des finances de Noble-Contrée. Une nomination qui lui permet de contribuer dès à présent à la mise en place des équipes et à l'organisation de la nouvelle commune.

M. Jilg, quelles compétences mettez-vous au service de la nouvelle commune ?

Des compétences en informatique, en gestion, mais aussi l'expérience du fonctionnement des collectivités publiques. A l'issue de mon école de commerce, j'ai suivi une formation en informatique de gestion. J'ai exercé dans ce domaine jusqu'en 2006, avant de devenir secrétaire communal à Mollens jusqu'à la fin 2016. Depuis, je remplis la même fonction, auprès de la commune de Venthône.

Que ressentez-vous suite à votre récente nomination en tant que chef de service ?

Je suis heureux de pouvoir contribuer à la fusion de trois communes homogènes. Cela renforce aussi mon attachement à nos villages et, plus largement, à la région de la Noble Contrée.

En quoi consistera votre fonction au sein de la commune de Noble-Contrée ?

Je vais assurer la gestion financière de la commune, ce qui englobe bien sûr les finances et les contributions, mais aussi le versement des salaires ou les notifications en lien avec les taxes, notamment des services publics. Les activités du teneur du cadastre seront aussi rattachées au service des finances, de même que la gestion informatique et technique en partenariat avec un prestataire externe.

Fusionner trois services financiers représente un défi complexe. Par quoi allez-vous commencer ?

En fait, nous travaillons déjà au niveau informatique à l'établissement de ce qui sera notre outil de travail dès le 1^{er} janvier 2021 : la constitution d'un registre contenant les adresses de tous les contribuables, habitants ou personnes



Grégoire Jilg

ayant un lien avec Noble-Contrée. Il s'agit d'importer les données des trois communes actuelles pour les fusionner. L'autre gros travail en cours est la réalisation du nouveau plan comptable ; nous serons en fait la première commune valaisanne à introduire le plan harmonisé MCH2. Cela nous garantira une vue d'ensemble de la gestion communale que nous n'aurions pas eue si nous avions commencé avec l'ancien modèle pour le changer ensuite un an ou deux plus tard.

En dehors de votre profession, avez-vous des hobbies particuliers ?

Je suis membre d'un club de course d'orientation. Je pratique le ski et la randonnée et je fais partie de plusieurs sociétés locales tel le Cercle d'escrime de Sierre. Je suis également conseiller bourgeoisial à Randogne et caissier de la Grande Bourgeoisie de la Noble Contrée.